

L'Exposition nationale et ses fiches d'information

Autor(en): **Vouga, J.-P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **36 (1964)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-125646>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'Exposition nationale et ses fiches d'information

par J.-P. Vouga

23

En consacrant ce cahier de l'«Habitation» à l'Exposition nationale, nous avons pensé donner tout d'abord la parole à des voix autorisées qui se sont fait entendre dans la presse et laisser ensuite la plus large place à ces textes remarquables que sont les «fiches» de l'Exposition. C'est ainsi que la plupart des textes qui accompagnent nos pages illustrées sont empruntés à ces documents auxquels il convient d'apporter quelques commentaires. On a dit que l'Exposition nationale de Lausanne était «thématique». En réalité, celle de Zurich 1939 l'était aussi, mais à un degré infiniment moindre. Pour ne prendre que quelques exemples, il y avait à Zurich une section de l'alimentation, une section de l'aluminium, une section du bois. A Lausanne, l'alimentation est présentée (je ne parle pas des restaurants) dans le secteur de la Joie de vivre (l'art de la table), dans celui de l'Industrie et dans celui de la Terre et de la Forêt; l'aluminium est dispersé partout, tout comme le bois.

A elles seules les associations d'architectes, FAS et SIA ont participé aux deux sections de «La maison et l'homme» et «L'aménagement du territoire» ainsi qu'à la section «Bâtiment et génie civil». Pour constituer ces sections, l'Exposition nationale a choisi la voie la plus difficile, la plus ingrate, mais en même temps la seule digne du but élevé qu'elle s'était fixé. Elle s'est adressée à toutes les organisations jouant un rôle dans la vie helvétique et à toutes les entreprises en leur faisant connaître la série des thèmes qu'elle avait choisis et en les invitant à figurer au nombre des exposants. Il leur fallait tout d'abord déterminer la ou les sections auxquelles elles désiraient adhérer. Une fois cette liste établie, l'Exposition qui avait, entre temps, fixé elle-même le schéma général des thèmes de chaque section, adressa à tous les intéressés un projet de budget pour leur participation.

Ce budget comportait tout à la fois le prix de location des emplacements bruts et les dépenses complètes de l'équipement intérieur. En même temps, il était précisé qu'aucun nom d'exposant ne devait en principe apparaître et la latitude laissée aux exposants de porter l'accent sur leurs propres intérêts ou préoccupations était relativement nulle! Ce fut un beau tollé, car les prix étaient très élevés et des défections retentissantes s'accumulèrent. Certaines sont la cause de lacunes dont le public s'étonne parfois, mais il est clair aujourd'hui que les absents ont eu tort et que les comités des sociétés ou les conseils des entreprises qui firent alors défection,

font aujourd'hui petite mine en essayant en vain de rejeter la faute sur d'autres.

Quoi qu'il en soit, l'Exposition se devait d'accorder à ses «exposants» une autre compensation que celle de les faire figurer sur une liste! Elle le fit de la manière la plus judicieuse qui soit en les invitant à éditer ces célèbres «fiches» auxquelles nous empruntons les pages qui viennent.

Ces fiches sont toutes de même format (12,5×21 cm.) en hauteur. Les caractères typographiques et la présentation ont été imposés; le nombre des pages varie de 2 à 32; quelques-unes sont disponibles gratuitement, d'autres sont en vente; une fine bande de couleur, en tête, indique le secteur auquel elles se rapportent; elles paraissent en trois langues. En apparence: rien de révolutionnaire. Mais en fait, chaque exposant s'est vu par ce moyen contraint de se présenter lui-même, et de présenter son activité sous une forme résumée concise et uniforme. Cet effort de concentration, qui a été notamment demandé à toutes les grandes associations du pays, s'est montré extrêmement fructueux pour elles-mêmes, car il les a amenées à établir une sorte de bilan de leurs acquis aussi bien qu'un inventaire de leurs ambitions. Il s'est montré plus fructueux encore pour le public par la remarquable documentation qu'il a permis de constituer.

Il faut vivement engager chacun à se constituer personnellement la collection complète des fiches de tous les secteurs auxquels il s'intéresse. Pour notre part, nous en avons mis quelques-unes sous les yeux de nos lecteurs en espérant leur avoir fait saisir l'importance du service que l'Exposition nationale vient, ici encore, de rendre au pays.